

FSU
Bourse du Travail
2 bd de Coubertin
58 000 Nevers

à
Monsieur le Préfet
16 rue de la Préfecture
58 000 Nevers

Objet : contrat de AVS

Nevers, le 06/06/2015

Monsieur le Préfet,

Plusieurs personnes ont été recrutées sur des postes d'Assistant de Vie Scolaire afin de mettre en place un accompagnement auprès des enfants en situation de handicap. Il s'agit de contrats C.U.I. de vingt-quatre mois sans renouvellement possible.

Outre le fait que la FSU déplore l'impossibilité pour ces personnels de pouvoir prétendre à des emplois pérennes suffisamment rémunérés pour pouvoir en vivre, nous souhaitons attirer votre attention sur la situation suivante.

Les critères d'éligibilité sont tels que seules les personnes relevant du " RSA socle " pouvaient postuler. Or, si nous sommes bien informés, le "vivier " correspondant à ces caractéristiques est épuisé. Nous craignons d'assister, en septembre ou octobre, à une pénurie d'AVS face aux élèves qui ne serait pas imputable à un manque de postes mais simplement parce que les postulants ne requièrent pas les caractéristiques attendues.

Pour avoir eu des échanges avec des collègues de Pôle-Emploi-FSU, nous savons que les conditions de recrutement diffèrent d'un département à l'autre ; c'est pourquoi, nous vous sollicitons afin que soient, d'ores et déjà, anticipées de potentielles difficultés. Elles affecteraient tant les enseignants que les parents et bien évidemment les enfants bénéficiant théoriquement de mesures d'accompagnement.

Nous vous adressons, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

Pour la FSU 58
Pascale Bertin